

# Compte parent METICE

## Regroupement des comptes

Un parent d'élève possède autant de comptes METICE qu'il a d'enfants scolarisés.

Le parent a toutefois la possibilité de regrouper ses comptes METICE pour que ses enfants ne soient rattachés qu'à un seul compte.

**À partir de la rentrée 2015, pour des raisons réglementaires, il n'est plus possible de regrouper plusieurs responsables sur un même compte. Les comptes joints existants regroupant plusieurs responsables seront supprimés fin novembre 2015.**

### 1 ACTIVER VOS COMPTES METICE



Tous les comptes METICE initialisés doivent être activés pour pouvoir les regrouper

La procédure est disponible sur le site <http://infometice.ac-reunion.fr>

### 2 Se connecter sur <http://metice.ac-reunion.fr> avec le compte que vous souhaitez conserver

Cliquer sur l'icône « Gérer mon compte »

### 3 Regrouper les comptes dans « scolarité services »

Cliquer sur « regroupement des comptes »

